

COMMUNIQUÉ

Presque deux mois après la mise en place de la nouvelle collecte des déchets par Roannais Agglomération, le maire du Coteau, Sandra Creuzet-Taite vient de demander à son président Yves Nicolin de rétablir comme à Roanne le principe d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères, contre une fois toutes les deux semaines à l'heure actuelle.

“ Depuis plusieurs semaines, les plaintes s’accumulent auprès des élus. Les riverains n’en peuvent plus des odeurs nauséabondes dans les couloirs avec des mouches partout. Au Coteau, la majorité de l’habitat est collectif ou composé de maisons de ville sans terrain pour entreposer son bac à distance. Que répond-on à la population ?

Je demande donc qu’on revoie la question du ramassage des ordures ménagères de manière que les centres urbains soient traités différemment des communes rurales.”

Sandra Creuzet-Taite
Maire du Coteau

Cabinet du maire et service communication : 04 77 68 87 70